

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 88 (1961)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232484>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du costume vaudois. Il remercia MM. Gaspoz, président romand des patoisants, et Delapraz, président du comité des Fêtes de Vevey, pour leur agissant concours, et releva que la collaboration entre patoisants et porteurs du costume, qui s'avéra si heureuse, ne resterait pas sans lendemain...

(A suivre.)

*En juillet, nous parlerons du cortège, groupant plus de 500 personnes costumées, Fanfare des cadets de Vevey en tête, Tambours et fifres de St-Martin, Harmonie paroissiale d'Es-*

*tavanens, et qui suscita les applaudissements enthousiastes de quelques milliers de spectateurs, aux fenêtres ou massés sur trois rangs tout le long du parcours. Nous rendrons compte également du « Gala » des Galeries du Rivage, qui attira 2000 auditeurs, parmi lesquels de nombreux hôtes étrangers séjournant sur la Riviera vaudoise, et qui fut présenté par M. Eugène Wiblé, professeur, auteur d'un texte d'un bel envol lyrique, et animé par F.-L. Blanc, de Radio-Lausanne.*

*Un succès, un grand succès en vérité.*

R. Molles.

## **SI VOUS ALLEZ...**

*... A Blonay, vous verrez le château qui garde en ses vieilles tours son histoire, ses légendes, ses mystères. L'un des seigneurs du lieu, Simon de Blonay se trouvait un jour à la table du duc Charles de Savoie en son château de Turin en compagnie de plusieurs gentilshommes tant mariés que célibataires. On discutait gaiement et Simon de Blonay se leva et mit au défi les non-mariés d'être aussi verts et autant à craindre que ceux pourvus d'une épouse. Les jeunes ripostèrent. Il fut convenu qu'un combat de deux courses de lance à fer émoulu auraient lieu entre un représentant des mariés, Simon de Blonay, et un représentant des non-mariés, un gentilhomme du nom de Coursant, du Pays de Bresse. Si le premier était vaincu, il devrait crier merci à Mademoiselle de Savoie et à toutes les demoiselles de la maison. Si au contraire, c'était le second, il devait faire de même à Madame de Savoie et à toutes les autres dames mariées, ainsi qu'à Madame de Savoie. Le combat eut lieu sur la place devant le château de Turin en 1504. Coursant ayant été vaincu, il s'en fut crier merci à deux genoux devant Madame de Savoie, puis à un genou aux autres dames présentes, et s'en fut, accompagné d'un écuyer, à brides abattues, à Saint-Paul sur Meillerie, pensant y trouver l'épouse de son adversaire. Celle-ci était à Blonay. Il monta sur un bateau de pêcheur, malgré la nuit venant et le mauvais temps, arriva à l'aube à Vevey et monta derechef à Blonay, trouva noble dame Catherine, mit genou en terre et cria merci. Celle-ci l'invita à revenir le lendemain, pria d'urgence plusieurs gentilshommes à venir en son château. Quand Coursant revint, il trouva nombreuse et bonne compagnie, entre autres Mademoiselle de Villette, qui par sa grâce le dissuada de rester célibataire. Messire de Blonay arriva quatre jours plus tard. En sa qualité de parrain et de tuteur de la jeune fille, il donna sa bénédiction à cette union, et Yolande de Villette n'entra pas au couvent où elle pensait devoir aller.*

Ad. Decollogny.